

Salon de l'Agriculture

Point d'étape de mise en œuvre du Plan de souveraineté alimentaire « La continuité dans l'effort »

M. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a rassemblé ce matin jeudi 29 février l'ensemble de la filière pour présenter les avancées marquantes du Plan de Souveraineté fruits et légumes, annoncé il y a tout juste 1 an. Interfel salue ce premier point d'étape de co-construction et de co-financement avec notre filière, et l'annonce d'un financement de 100 M€ pour 2024 pour la profession dans le cadre de la planification écologique.

Grâce à une mobilisation collective exceptionnelle de l'ensemble de notre profession avec l'Etat depuis maintenant 1 an, Interfel se réjouit de la dynamique positive autour des fruits et légumes. Dans un système complexe, des méthodologies compatibles avec la réalité ont pu être mises en place avec un objectif principal : anticiper les risques et y mettre les moyens.

Dans un objectif de modernisation de la production afin de la rendre plus compétitive et durable, nous sommes d'ores et déjà heureux de constater sur cette première année que 78% de l'enveloppe dédiée aux différents guichets ont été consommés, même si certains se sont ouverts tardivement. Pour les nouveaux guichets, il faudra une meilleure prise en compte des attentes des arboriculteurs et des serristes.



Interfel demande un maintien des efforts sur l'innovation et la recherche de solutions alternatives de façon à ne pas supprimer tous les moyens de production dans la période intermédiaire : pas de suppression sans solution.

Par ailleurs, grâce au travail commun engagé avec les professionnels de la filière et l'Etat, l'enveloppe dédiée au programme fruits et lait à l'Ecole, qui jusqu'à présent n'était quasiment pas utilisée en France du fait de lourdeurs de gestion a pu être mobilisée à hauteur de 7 millions d'euros en 2023. Une évolution positive qu'il convient de souligner même si du chemin reste à faire pour mobiliser la totalité de l'enveloppe à l'image de la majorité des Etats membres européens. C'est pourquoi Interfel et Aprifel ont travaillé à l'obtention de financements dans le cadre du plan de Souveraineté pour faire la promotion de ce programme et de ses mesures pédagogiques (environ 1,7 million).

Ce point d'étape montre les capacités de la filière fruits et légumes à s'adapter dans un système complexe. Les efforts déployés et les solutions mises en place en 2023 doivent se poursuivre. Interfel, au service de ses organisations professionnelles, reste vigilante pour apporter les perspectives et l'élan nécessaires afin de garantir à la filière les conditions optimales qui favoriseront la bonne application de ce « Plan de la dernière chance ».

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.